



## **MAISON DE RETRAITE *Lucie et Raymond Aubrac***

12, rue de l'hôpital 71250 SALORNAY sur GUYE

Tél : 03.85.59.44.45 / Fax : 03.85.59.45.56

Courriel : ehp.ad.salornay@wanadoo.fr

Site internet: <http://www.ehp.ad-salornay.fr>

### **Compte Rendu du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du Mercredi 17 Avril 2013**

- *Diffusion aux élus du CVS avec convocation au CVS suivant*
- *Affichage dans divers espaces d'information de l'établissement*
- *Insertion sur le site internet*

#### **Etaient présents :**

**Représentants Résidents :** Mesdames Marguerite MARMORAT, Renée MATRAT, Jeanne SAVIN, Odette MAHOT, Odette POTHERAT, Amélie CORDAVILLE, Gisèle ELOI, Marie-Louise PORNET, Angéle JACQUET, Marguerite ROBIN, Juliette DESROCHES, Ascension MAS,

#### **Représentants des Familles et proches de résidents :**

Mesdames Nicole LOISEAU, Françoise GAUDILLIERE, Sylviane BERNARD, Martine BOCHATON, Bernard BONNOTTE, Sylviane BONSEMBIANTE, Françoise DAILLET, Suzanne LEBLANC, Laure GELIN, Nathalie PIGUET, Françoise SZYMKOWIAK, Monsieur Gilbert RAPHANEL.

#### **Représentants du personnel :**

Mesdames Claudie AUBERGET, Christiane BARRAS, Sylvie BROSELIN, Françoise DEJOU, Catherine NAZARD, Nathalie PERNIN. Messieurs Bruno CHEVIGNARD, Docteur André GEORGE

**Représentant le Conseil d'Administration :** Madame LAGRUE Bernadette,

**Membres absents excusés :** Madame Christelle LAROCHE, Monsieur Cochon Aurélien

#### **☞ Début de la séance à 15 h avec l'Approbation du Compte Rendu du 16 Janvier 2013**

#### **1. Breve Présentation du Bilan de l'année 2012 :**

- 100 Dossiers de demandes d'admission ont été enregistrés pour l'année 2012. L'établissement n'a pu accueillir que 18 résidents sur l'ensemble des 100 demandes d'admission soit 18 % de possibilité d'accueil pour cette année 2012.
- 21 sorties (décès et retour à domicile)
- 95 % des résidents recensés dans l'établissement en 2012 sont originaires de la Saone et Loire
- 45 % des résidents recensés sur le canton de Cluny sont originaires de Salornay
- L'âge moyen des résidents pour l'année 2012 est de 85,05 ans  
\* Age moyen des femmes : 86,1 ans      Age Moyen des hommes : 81,5 ans
- L'établissement a accueilli 3 résidentes centenaires en 2012
- Le nombre de journées d'hospitalisation est en diminution
- 13 452 consultations du site internet pour informations en 2012
- 84 agents sont recrutés au sein de l'établissement : 48 agents titulaires, 27 agents en Contrats à Durée Déterminée et 11 agents en contrat aidé
- 2 Volontaires ont été recrutés en fin d'année 2012 pour assurer une mission de service Civiques
- Résultat financier 2012 : Equilibré pour les sections Hébergement et dépendance. Excédentaire pour le budget soins en raison d'une dotation trop importante versée par l'ARS pour les médicaments. Cet excédent sera repris par l'ARS sur le budget suivant.

#### **2. Présentation des métiers**

##### **2.1 Questions concernant les conditions de recrutements des agents du Service Civique :**

Ces agents sont des jeunes âgés entre 18 et 26ans et qui souhaitent passer un temps au service d'une mission d'intérêt public.

La mission proposée à l'EHPAD de Salornay est d'assurer une présence et une écoute auprès des résidents(es) les plus isolé(es), qui ont très peu de visite de leur famille ou de leurs proches ou qui sont en grande difficulté. Ils peuvent être accompagnés pour une promenade ou faire des achats à l'extérieur de l'établissement. Les volontaires de service civique peuvent aussi se rendre disponibles pour rédiger certains courriers que leur dictent les résidents, ils prennent le temps de parler avec les personnes qui le désirent, etc.

Ils doivent être en possession d'un permis de conduire et perçoivent 600 €uros mensuels (dont 100 € versés par l'établissement) pour 35 heures de présence hebdomadaire soit un temps complet.

Remarques de certains résidents : il est décevant que les agents du Service Civique partent du jour au lendemain. L'établissement aurait dû prévenir lors de la présentation de ces agents que leur contrat pouvait être révoqué à tout instant.

Réponse du directeur : L'établissement prend note de ces remarques et essayera d'améliorer la communication avec les résidents. Il est précisé que ces volontaires réalisent souvent ces missions en attente de trouver un emploi.

## **2.2 Présentation du Rôle de l'Ergothérapeute :**

Estelle GUICHARDAN intervient dans l'établissement 1 journée et demie par mois.

Un contrat a été réalisé avec la société Santé Service 71 afin de pouvoir bénéficier des prestations de cette ergothérapeute.

- Mise en place de rééducation des membres des résidents afin de faciliter la réalisation de leur gestes au quotidien.
- Aider les personnes âgées à garder leur autonomie afin d'éviter certains handicaps.
- Proposer des activités culturelles
- Veiller à ce que tout les fauteuils, matelas, déambulateurs, etc soient bien adaptés au besoin de la personne.
- Effectuer des réglages et des réparations sur tous ces dispositifs de matériels médicaux.
- Former les agents de l'établissement concernant les méthodes de transferts des résidents afin de minimiser les douleurs de chacun.

Estelle GUICHARDAN informe les familles et les résidents qu'elle peut les rencontrer s'ils le désirent. Pour une prise de rendez vous il faut tout simplement se référer aux infirmières.

## **3. Actualité des Services et Vie dans l'Etablissement :**

### ***Organisation et horaires des Agents de l'Equipe hygiène:***

- Catherine NAZARD est la responsable de cette équipe : elle commence son travail en général tous les matins à 7H 45 et ses collègues commencent à 9 H 00

### ***Organisation Equipe Restauration***

- Christiane BARRAS est la responsable de cette équipe,
- les plans alimentaires à compléter ont été remis à Mmes ELOI, Morin, Paquier Adèle, Paquier Dominique et Mme MATRAT.
- L'équipe de Restauration a organisé en collaboration avec l'équipe d'animation des repas à thème, le dernier en date le repas « breton »
- préparation de repas « Finger Food » (manger avec les doigts) pour l'Unité de Vie Protégée.

### ***Organisation de repas et de sorties à l'Unité de Vie Protégée :***

- Une sortie goûter a été organisée avec l'association Alzheimer à la salle communale de Massilly.
- Instauration d'un nouveau repas : le Finger Food (manger avec les doigts)
- Tous les deux mois les résidents de l'UVP en collaboration avec Françoise, animatrice puis le personnel en poste ce jour là cuisine eux-mêmes leur déjeuner. (de l'entrée au dessert). Ensuite de belles nappes et de jolis couverts sont dressés sur les tables afin d'apprécier encore plus les délicieux mets qui ont été préparés.
- Une réunion générale avec la présence des proches des résidents a été organisée par l'ensemble du personnel de l'UVP le 17 Mai 2013.

### ***Organisation Equipe Animation***

- Un vide grenier a été organisé au printemps
- Un voyage à Sérignan (Hérault/région Languedoc-Roussillon) est prévu du 24 Juin 2013 au 28 Juin 2013. 12 Résidents de l'établissement pourront bénéficier de ses vacances au bord de la mer. Des sorties diverses sont prévues (sortie en bateau sur la mer avec une vision sous marine des fonds marins, visite d'un jardin des saveurs, visite d'un aquarium tactile
- Des barbecues sont prévus cet été en Juin, Juillet et Août.
- La kermesse « sur le thème de la campagne » est organisée le dimanche 16 Juin 2013
- Un projet d'aménagement extérieur élaboré par Aurélien est en cours de réalisation (parcours thérapeutique, Jardins des Saveurs, construction d'un kiosque

L'équipe de l'animation rappelle que toutes personnes qui désirent faire faire du bénévolat seront les bienvenus

### ***Organisation Soins :***

- Le Docteur George, médecin coordinateur se tient à la disposition des résidents et de leur proche pour tous rendez-vous. Il insiste sur le fait qu'il ne faut surtout pas hésitez à le solliciter.
- Il publie chaque année un rapport d'activités qui est destiné aux instances et ensuite présenté au Conseil d'Administration, à la Commission de Coordination de Gériatrie puis ce rapport est aussi proposé à la réunion générale du personnel qui organisée une fois dans l'année.
- Il participe également à l'élaboration du P.A.P (Projet d'Accompagnement Personnalisé) des résidents
- Claudie Auberget, Cadre de Santé se tient également à la disposition de chacun pour toute demande de rendez-vous

- Deux kinésithérapeutes interviennent désormais dans l'établissement :

Mr Michel MORDELET, salarié de l'établissement : il est présent tous les après midi le mardi, mercredi, et jeudi, il travaille en collaboration avec Mr Jean Pierre DEJOU, kinésithérapeute libéral qui prodigue des soins de kinésithérapie (avec prescription médical. )

Il est rappelé que tous les résidents(es) ont le libre de choix de tous leurs praticiens de santé, de coiffure, de taxi etc.

Information importante : le directeur, rappelle à toutes et à tous que la fin de l'expérimentation de prise en charge des frais médicamenteux par l'établissement s'achève au 30.06.2013. A compter du 01.06.2013 la pharmacie émettra une facture mensuelle à chaque résident pour lesquels le tiers payant ne couvre pas le montant de la facturation ou alors pour le règlement de produits de confort qui ne sont pas pris en charge par les caisses de sécurité sociale. Il convient à chacun de bien vouloir vérifier s'il possède toujours leur carte vitale et si leur attestation de mutuelle soient bien à jour et que la mutuelle couvre bien les dépenses de médicaments.

#### **4. Questions diverses ou constatations :**

##### **Equipe Hygiène :**

**Question :** Pour quelles raisons l'horaire du ménage quotidien dans chaque chambre n'est il pas tous les jours à la même heure ?

**Réponse :** Le ménage dans les chambres se fait en fonction des priorités de nettoyage. Par contre Mme NAZARD précise qu'il suffit de lui indiquer si certaines personnes désirent que le ménage soit fait tôt dans la matinée dans leur chambre. De même que si certaines personnes désirent faire le ménage dans leur chambre l'établissement peut leur laisser à disposition du matériel de ménage.

##### **Equipe Restauration :**

**Remarques :**

- manque de quantité de pommes de terre un soir lors d'un dîner
- demande de plat de substitution à la place de la salade : soit du potage ou plus de la charcuterie (demande majoritaire)

##### **Equipe Animation:**

**Question :** Est-ce que l'heure affichée sur les plannings d'animation correspond au début de l'horaire indiqué sur les plannings car certains résidents désirent que les horaires de début d'activités soient respectés afin de fidéliser aux mieux les animations qui leur sont proposées ?

**Réponse :** Oui l'heure indiquée doit correspondre au début de l'activité. Par contre l'équipe d'animation précise qu'ils doivent aller dans toutes les chambres de résidents pour les informer de l'animation en cours et également aider à l'accompagnement de certains résidents qui ne peuvent pas se rendre seuls à cette animation. Cela prend parfois plus de temps que prévu.

**Autre Remarque diverse :** Demande de faire l'acquisition d'un dictionnaire du Scrabble

##### **Equipe de soins :**

**Remarques :**

- les horaires des douches sont irréguliers et qu'ils désirent être prévenus à l'avance lorsqu'une douche leur ai proposé.
- le temps d'attente au niveau des sonneries est trop long
- difficultés pour les résidents(es) qui sont hébergés au Rez de Jardin pour appeler les veilleuses de nuit une demande de port de médaillons ou de bracelets à été demandé par ces résidents.

**Réponse :** L'établissement entend cette demande et essayera de satisfaire cette demande en précisant tout de même que le risque zéro n'existe pas. Claudie Auberget, Cadre de Santé a pris note de ces demandes afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes des résidents

##### **Espace verts :**

**Question :** Est-il vrai qu'il y a projet d'extension dans la jachère qui est située à l'arrière de l'établissement.

**Réponse :** Pour l'instant aucun projet d'extension n'est envisagé.

**Question :** Y a-t-il des critères pour être un établissement bienveillant ?

**Réponse :** Non pas de critères officiels, normatifs ou réglementaires mais un clin d'œil pour remplacer le mot « bientraitance » qui ne sonne pas très joliment

**La Séance est levée à 17 h 00**

**La secrétaire de séance :  
Nathalie PERNIN**

**Le Président,  
René BOBILLOT**